Greffe de la vigne

Public cible
Viticultrices et Viticulteurs, Ouvrier.ères agricoles, Porteurs de projet viticole

Objectifs
Être capable de préparer et effectuer un greffage sur sa vigne bio

Enjeux
Cette formation a pour but d'autonomiser les vignerons sur le remplacement ou le greffage en place afin de produire soi-même sa diversité végétale. C'est aussi un moyen de se former aux techniques de réparation des plantes malades et accidentées par les maladies de bois ou les problèmes de circulation de sève.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Matin :
Accueil, présentation de la formation
- Définition du Greffage
Rapport bouture/greffage
Impacts des choix et adéquation du triptyque greffon/porte greffe/sol
- Buts et possibilités des techniques de greffage.
- Physiologie végétale appliquée à la greffe.
Les assises génératrices (cambiums et assise subéro-phellodermique)
Circulation des sèves
- Les conditions du succès.
Choix et conservation des greffons.
Saisons du greffage.
Vitalité des portes greffes.
Précision d'exécution.
Travaux d'accompagnement
- Les différentes greffes existantes
Regreffage/sur-greffage/greffage en place.
- Le matériel de greffage
- Ateliers pratiques en groupe.

Après-midi :
- Réalisation de différents types de greffe.
Fente, anglaise, à cheval, T-bud.
- Exercices individuels.
- Bilan de la journée

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/04/2024

Tarifs
Adhérent 175€
Non adhérent 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

10 avr 2024 34 Marceau Bourdarias, Architecte du vivant
09:00 - 17:30

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _

Téléphone _ _ _